



SECRÉTARIAT PERMANENT

COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR L'APPROCHE HUMANITAIRE AVEC L'EPFM

Date : Vendredi 23 janvier 2026	Lieu : Salle de Réunion	Heure : 1h00 – 16h40
Liste des participants : 1. (Liste de présence joint)		
Objet : Reunion avec les ONG Humanitaires sur les financements du Fonds mondial		
- Points des réalisations des ONG Humaines sur la période de 2025-2026 - Les bonnes pratiques et les leçons apprises - Coordination opérationnelle et défis identifiés		
DEROULEMENT DE LA REUNION		
Introduction : Dans le cadre de sa visite au Mali, l'équipe pays du Fonds mondial a participé à une réunion d'échanges avec les ONG humanitaires intervenant dans le cadre des subventions du Fonds mondial, ce vendredi 23 janvier 2026. La séance, organisée dans la salle de réunion de l'OMS, a réuni les différentes organisations humanitaires (Terre des hommes Lausanne, Save the Children, Coopi, Medecin du Monde, Help, Première Urgence Internationale), ainsi que les Récipiendaires Principaux (Plan International, UMRSS, ARCAD SANTE PLUS, CRS), les programmes (PNLP, CSLS TBH), les Sous-Récipiendaires et l'équipe du CCM-Mali. La réunion avait pour objectif principal de faire le point sur l'avancement du processus d'harmonisation et de validation des paquets de services des ONG humanitaires de santé, leur intégration dans le système de santé national, ainsi que sur les modalités de coordination, de financement, de suivi et d'évaluation, dans le cadre des financements du Fonds mondial (NFM). Elle visait également à discuter des résultats de l'évaluation récente des interventions humanitaires, à identifier les défis opérationnels persistants, et à formuler des recommandations pragmatiques alignées sur les réalités du terrain. Enfin, la réunion a été l'occasion de poursuivre la réflexion sur les perspectives d'évolution de l'approche humanitaire, en analysant les défis et les opportunités, tout en se fondant sur les besoins identifiés.		

Points de discussion	Résumé des enjeux et discussions	Récommandations
• Harmonisation et validation des paquets de services des ONG humanitaires	2. Points clés discutés 2.1 Harmonisation et validation des paquets de services des ONG humanitaires Un important travail d'unification des paquets de services des ONG humanitaires a été mené sous le leadership des programmes nationaux avec le PR communautaire, avec l'implication de l'ensemble des acteurs concernés. Les paquets ainsi élaborés intègrent explicitement le renforcement du système de santé comme axe central, à l'issue d'une large concertation multisectorielle ayant permis d'aboutir à un consensus technique solide.	
• État d'avancement de la phase de contractualisation	2.2. État d'avancement de la phase de contractualisation Dans les discussions, l'on retient que l'ensemble des DRS (Directions Régionales de la Santé) ont officiellement validé les paquets d'intervention proposés. La validation finale du paquet par la DGSHP (Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique) constitue la dernière étape et demeure tributaire de la disponibilité des responsables concernés. Toutefois, les échanges récents avec la DGSHP laissent entrevoir une issue favorable à court terme. Le Directeur Général Administratif de la DGSHP, tout en remerciant a pris l'engagement de diligenter la signature du document. Les structures étatiques ne seront pas bénéficiaires directes des financements. Un cadre contractuel et institutionnel spécifique sera mis en place afin de permettre le transfert direct des ressources financières aux ONG humanitaires chargées de la mise en œuvre des interventions. Un cadre contractuel et institutionnel existe et il d'assurer le transfert direct des financements aux ONG humanitaires.	✓ Finaliser dans les meilleurs délais la validation du paquet de services des ONG humanitaires par la Direction Générale de la Santé (DGS). ✓ Mettre en place un PR unique afin d'assurer une coordination renforcée et une gestion harmonisée du financement des interventions humanitaires.

• Évolution du rôle des ONG humanitaires dans les cycles NFM	2.3. Évolution du rôle des ONG humanitaires dans les cycles NFM Depuis les cycles NFM2 et NFM3, les interventions des ONG humanitaires ont été confrontées à plusieurs défis majeurs, notamment : • Les contraintes sécuritaires dans les zones d'intervention ; • Les enjeux liés à la souveraineté de l'État dans les zones humanitaires ; • La difficulté d'intégration des interventions humanitaires dans les indicateurs de performance sanitaire régionaux et nationaux. Une évolution significative du dispositif est toutefois observée au fil des cycles : • En GC7, les modalités contractuelles ont évolué vers des accords tripartites associant l'État, les ONG humanitaires et les partenaires, avec une implication accrue des DRS ; • Une meilleure appropriation des interventions humanitaires par les services de santé déconcentrés est constatée. Malgré ces avancées, une difficulté persistante demeure quant à la mesure de la contribution réelle des zones humanitaires aux performances sanitaires régionales. À cet effet, plusieurs propositions ont été formulées, notamment : • La mise en place d'un mécanisme de reporting adapté, permettant une meilleure prise en compte des spécificités des interventions humanitaires ; • Le renforcement de la collaboration avec les clusters sectoriels, en lien avec OCHA ; • L'implication du FONGIM afin d'améliorer la consolidation, l'harmonisation et la remontée des données issues des zones humanitaires.	
---	---	--

• Coordination opérationnelle et défis identifiés	2.4. Coordination opérationnelle et défis identifiés Les échanges ont mis en évidence plusieurs défis opérationnels majeurs affectant l'efficacité et la cohérence des interventions humanitaires dans le secteur de la santé, notamment : • Une coordination encore insuffisante au niveau opérationnel entre les ONG humanitaires, les DRS et les districts sanitaires, limitant l'alignement des actions sur les priorités locales ; • Des difficultés de communication, liées à la diversité des langues, des outils utilisés et aux circuits de validation, entravant la fluidité des échanges et la prise de décision ; • Une forte dépendance vis-à-vis des ONG humanitaires pour certaines fonctions clés, notamment en matière de qualité des données et de monitoring, révélant un besoin de renforcement des capacités nationales ; • Une prise en compte insuffisante des coûts liés à la sécurité des acteurs humanitaires dans la planification et le financement des interventions ; • Une fragmentation des mécanismes de reporting, générant une surcharge administrative pour les acteurs de mise en œuvre et affectant la cohérence et l'exploitation des données.	• Renforcer la coordination opérationnelle décentralisée entre les ONG humanitaires, les DRS et les districts sanitaires, en privilégiant des mécanismes réguliers d'échanges et de planification conjointe. • Intégrer de manière systématique les coûts liés à la sécurité des acteurs humanitaires dans la planification budgétaire des interventions.
• Résultats et constats issus de l'évaluation	2.5 Résultats et constats issus de l'évaluation L'évaluation, combinée aux échanges avec les différentes parties prenantes, a permis de dégager plusieurs constats structurants relatifs à l'organisation, à la mise en œuvre opérationnelle, au suivi des performances et à la soutenabilité des interventions humanitaires dans le secteur de la santé. a) Organisation et financement • La nécessité de centraliser la coordination et la gestion budgétaire autour d'un PR unique, afin de	• Harmoniser et simplifier les mécanismes de reporting, en alignant les exigences des ONG, des DRS et du Fonds mondial, afin de réduire la charge administrative et d'améliorer la qualité des données. • Accélérer le transfert des compétences nationales en matière de collecte, d'analyse et de suivi des données,

	renforcer la cohérence stratégique et la lisibilité des interventions ; - Le besoin d'une meilleure articulation fonctionnelle entre les ONG humanitaires, le PR communautaire, les DRS et les districts sanitaires pour : - Évaluer de manière concertée les interventions mises en œuvre ; - Adapter plus rapidement et de façon flexible les stratégies aux réalités du terrain. b) Opérationnel et offre de services - L'existence d'opportunités d'élargissement de l'offre de services, notamment dans les domaines de : - La nutrition ; - Le dépistage communautaire de la tuberculose, y compris au sein des cafés communautaires et des communautés mobiles ; - L'importance de disposer d'une cartographie dynamique et régulièrement actualisée des zones d'intervention et des lignes de services ; - Le besoin de mettre en place un cadre logistique commun entre les acteurs, en particulier pour la gestion des produits de santé, afin d'améliorer l'efficacité et la continuité des services. c) Données, suivi et performance - La nécessité de standardiser le reporting dans le DHIS2, en intégrant de manière systématique les données issues des activités communautaires ; - La mise en œuvre d'un dispositif de contrôle qualité systématique des données, garantissant leur fiabilité et leur exploitabilité ; - Le transfert progressif de la responsabilité de la qualité des données vers les structures nationales et déconcentrées, actuellement fortement assurée par les ONG humanitaires ; - L'institution d'analyses semestrielles des performances, permettant des ajustements rapides et fondés sur les résultats ;	notamment en renforçant les capacités des structures nationales et déconcentrées.
--	---	--

	• L'harmonisation des mécanismes de reporting entre les ONG humanitaires, les DRS et le Fonds mondial, afin de réduire la charge administrative et d'améliorer la cohérence des informations ; • La validation des résultats programmatiques semestriels par le comité de coordination, sur la base ○ Des engagements contractuels ; ○ Des indicateurs renseignés dans le DHIS2 ; ○ Des résultats du contrôle qualité des données. d) Soutenabilité et approche communautaire • La nécessité d'un meilleur financement des composantes transversales essentielles, notamment ○ La sécurité des acteurs humanitaires ; ○ La mobilité et la logistique des interventions ; • Le renforcement du monitoring communautaire afin d'améliorer la redevabilité et l'impact des interventions ; • Le développement des capacités des acteurs locaux, dans une logique de pérennisation des actions ; • Une implication accrue des ONG humanitaires dans les revues de performance trimestrielles, semestrielles et annuelles ; • Le renforcement des capacités des points focaux logistiques au niveau des DRS et des districts sanitaires.	
Clôture		
La réunion a été levée à 12 h 00, après des remerciements adressés à l'ensemble des participants. À cette occasion, le Secrétaire permanent du CCM-Mali et la gestionnaire du portefeuille du Fonds mondial ont invité les parties prenantes à renforcer la mutualisation des ressources et des expertises, à favoriser la synergie entre acteurs et à réfléchir à la mise en place d'un modèle de reporting permettant de mieux mesurer la contribution des ONG humanitaires. Il a souligné que ces actions constituent un levier essentiel pour la préparation de la GC8, la promotion d'un dialogue inclusif et la bonne utilisation des ressources mobilisées tout au long du processus.		

Chargé du Suivi-Stratégique

M. Sékou COULIBALY